

République Tunisienne  
Ministère des affaires de la jeunesse et des sports  
Direction des services communs  
Direction des Bâtiments et Equipements  
Sous-direction des Marchés  
**AO n° 02/2018 (marché cadre 2018-2019-2020)**

Objet de l'appel d'offre	Assurance des sportifs d'élite, des équipes nationales et de l'activité des jeunes (Marché cadre Pour la période du 01/06/2018 au 31/05/2019) renouvelable pour deux ans	
<b>LOT</b>	<b>Objet du lot</b>	<b>Montant de la caution provisoire (en Dinars Tunisien)</b>
<b>01</b>	Assurance de sportifs des équipes nationales	2500 DT
<b>02</b>	Assurances des sportifs d'élite	3000 DT
<b>03</b>	Assistance voyage	1000 DT
<b>04</b>	Assurance des activités des jeunes (tourisme des jeunes)	600 DT
<b>Condition de participation</b>	Les sociétés anonymes d'assurance agréées par le ministère des finances et représentées soit par le siège soit par un agent d'assurance <b>Remarque : Une seule offre doit être présentée par compagnie d'assurance.</b>	
<b>Lieu de retrait du dossier d'appel d'offre</b>	Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres à la direction des Bâtiments et l'Equipements- Sous direction des marchés publics, sise rue de Brésil belvédère Tunis, sur présentation d' : - Un récépissé de versement d'un montant de <b>50DT</b> à la trésorerie générale de la république tunisienne - cachet du soumissionnaire	
<b>Prix du dossier d'appel d'offre</b>	versement d'un montant de <b>50dinars</b> à la trésorerie générale de la république tunisienne non remboursable. Le récépissé doit porter le nom du ministère (MAJS) et la référence de l'AO 02/2018	
<b>Composition du dossier d'appel d'offres</b>	L'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans deux enveloppes séparées et fermées portant la référence de l'appel d'offre, le tout dans une 3 <sup>ème</sup> enveloppe externe et les pièces administratives et la caution provisoire sur laquelle sera portée l'identité de l'appel d'offre. Seront rejetés les offres qui : - Ne portent pas la caution provisoire et les bordereaux des prix (Selon les Lots) - Les offres qui ont été adressés où déposés après la date et l'heure limite de réception des offres	
<b>La mention que l'appel d'offre doit porter</b>	«A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 02/2018 Assurances des sportifs des équipes nationales, des sportifs d'élite et des activités des jeunes marché cadre 2018-2019-2020»	
<b>L'adresse d'envoi des offres</b>	Les offres doivent être adressés à temps sous plis recommandés ou par rapide poste ou directement déposés au bureau d'ordre central du Ministère des affaires de la Jeunesse et des Sports contre un récépissé, à l'adresse suivante : MAJS avenue Mohamed Ali AKID- EL KHADRA 1003 TUNIS	
<b>Date et heure limite de réception des offres</b>	Mardi 10 Avril 2018 à 10H du matin	
<b>Date heure et lieu d'ouverture des plis</b>	La commission d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu le <b>mardi 10 Avril 2018 à 11H</b> au local de DBE-, sise <b>Rue de Brésil Belvédère Tunis</b> . Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis à condition de présenter une procuration.	
<b>Validité des offres</b>	Les offres sont valables pour une période de 90 jours à partir du jour qui suit la date d'ouverture des plis	